

GUIDE d'utilisation

de la plateforme dématérialisée PassRL

Présentation

La plateforme dématérialisée PassRL sera ouverte du 4 mai au 2 juin 2025 à 18h pour les établissements. Cet espace permet le traitement des dossiers de candidatures pour une entrée :

- En 2^{de} GT avec l'enseignement optionnel création et culture design ;
- En 2^{de} sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration (STHR) ;
- Dans les formations de la conduite routière ;
- Dans les formations des métiers de la sécurité ;
- En 1^{re} générale pour suivre un enseignement de spécialité rare (avec changement d'établissement) ;
- En 1^{re} professionnelle parcours fléchés ;
- En 2^{de} professionnelle métiers de la transition numérique et énergétique – CIEL à Vénissieux.

L'application servira de support dématérialisé entre l'établissement d'origine et les établissements publics visés de l'Éducation nationale. Les établissements y verseront leurs documents numérisés sous format PDF et y reporteront leurs avis ou décision.

ATTENTION : Toutes les candidatures déposées sur la plateforme PassRL doivent impérativement donner lieu à une saisie AFFELNET avant le 5 juin 2026 à 12h. Les vœux saisis ou modifiés lors des réouvertures d'AFFELNET Lycée, entre le jeudi 11 et le mardi 16 juin, sont susceptibles de ne pas être traités.

La plateforme dématérialisée PassRL est accessible aux établissements du réseau académique ARENA. Les chefs d'établissement peuvent déléguer leur droits d'accès à la plateforme à leurs collaborateurs. Ils pourront le faire via DELEG-CE.

Accès à l'application

Accès dans ARENA : Scolarité du 2nd degré/Applications locales de gestion de scolarité du 2nd degré/Plateforme dématérialisée PassRL

Si l'on ne dispose pas d'accès à ARENA (par exemple, un CFA, un établissement privé hors contrat ou un établissement hors académie), pour déposer des dossiers dans PassRL :

Il existe plusieurs cas de figure, selon la situation :

- Si l'établissement de scolarisation de l'élève est **situé dans l'académie de Lyon** : le dossier sera pris en charge par le CIO du secteur de l'établissement d'origine de l'élève.
- Si l'établissement de scolarisation de l'élève est **situé en dehors de l'académie de Lyon et possède une adresse mail de type ac-académie.fr** : l'établissement crée un compte dans PassRL via <https://passrl.public.ac-lyon.fr/candidature/>
Lors de la première connexion, cliquez en bas à gauche sur « s'inscrire ». L'établissement doit alors se créer un mot de passe **de 8 à 15 caractères avec au moins une minuscule, une majuscule, un chiffre et un caractère spécial parmi \$ @ % * = - _ !**
Ce compte sera ensuite validé par l'administration. Une fois le compte validé, l'établissement peut se connecter en cliquant sur « Login ». L'identifiant de connexion est l'adresse mail indiqué lors de la demande d'accès et le mot passe celui créé précédemment. L'établissement peut alors créer ses candidats dans PassRL, puis dépose le dossier des élèves dans l'espace PassRL comme présenté dans la procédure qui suit.
- Si l'établissement de scolarisation de l'élève est **situé en dehors de l'académie de Lyon et ne dispose pas d'adresse mail de type ac-académie.fr** : le dossier doit être envoyé au pôle Procédures d'orientation et d'affectation de la DRAIO de Lyon (saio-affectation@ac-lyon.fr) en respectant le calendrier du niveau concerné.

Calendrier PassRL :

- **4 mai** : Début du dépôt des dossiers par les établissements d'origine pour les autres formations
- **Mercredi 13 mai** : Date limite de dépôt des dossiers de recrutement dans les **formations des métiers de la sécurité** par les établissements d'origine
- **Jeudi 21 mai à 18h** : Date limite de dépôt des dossiers par les établissements d'origine pour les autres formations
- **Mardi 2 juin à 18h** : Date limite d'instruction des dossiers par les établissements d'accueil
- **Mardi 30 juin à 9h** : Diffusion des résultats de l'affectation dans Affelnet Lycée

Dossiers concernés par l'application :

- **Pour une candidature en 1^{re} professionnelle parcours fléchés**

Les dossiers déposés dans PassRL, annexe 12 + bulletins doivent faire l'objet d'un vœu dans Affelnet Lycée pour être valides. Un candidat ne peut déposer que 2 demandes dans PassRL. Les places en 1^{re} professionnelle parcours fléchés sont réservées aux élèves originaires de l'académie ou qui emménagent à la rentrée 2026. La liste des établissements proposant des places fléchées ainsi que les publics concernés figurent à l'annexes 34. Au sein de cette procédure, l'établissement d'accueil doit obligatoirement formuler un avis (réservé ou favorable) quant à la candidature. L'avis formulé dans PassRL se traduit en bonus appliqué au barème. Ce bonus est saisi par l'administration dans Affelnet Lycée.

ATTENTION pour 2 formations les modalités varient :

- **En 1^{re} pro conducteur transport routier marchandises** la candidature est examinée sur la base de critères de motivation et d'acquis préalables (jeunes engagés en conduite grâce à la conduite accompagnée et ayant obtenu le code de la route). Le dossier est constitué de l'annexe 13 et des bulletins.
- **En 1^{re} professionnelle Métiers de la sécurité** le recrutement nécessite fréquemment un entretien. Le dossier, constitué de l'annexe 11 et des bulletins, doit être télé-versé dans PassRL **au plus tard le 13 mai**.

- **Pour une candidature en 1^{re} générale pour suivre un enseignement de spécialité rare (liste dans le « Guide des procédures académiques d'affectation en lycée 2026 » page 26)**

La démarche sur PassRL concerne les élèves souhaitant changer d'établissement pour suivre un enseignement de spécialité rare qui n'est pas proposé dans leur lycée de scolarisation. Le dossier complété (annexe 16 et bulletins) est déposé sur la plateforme PassRL par l'établissement d'origine.

Une seule candidature est possible. Pour être valide la candidature doit faire également l'objet d'un vœu dans Affelnet lycée avant le 5 juin à 12h.

L'établissement d'accueil étudie les dossiers et reporte directement sur la plateforme PassRL un avis (réservé ou favorable) pour chaque candidature reçue, au plus tard le mardi 2 juin 2026 à 18h. La candidature est examinée sur la base de critères de priorité et d'éléments pédagogiques.

L'établissement d'origine prend connaissance de l'avis, en informe les familles et :

- o Si l'avis est défavorable : il propose systématiquement à la famille que le vœu concerné ne soit pas saisi dans Affelnet Lycée ou le retire avant le 5 juin à 12h ou entre le jeudi 12 juin et le mardi 16 juin. **En cas d'opposition de la famille, il est important d'indiquer que si l'élève est affecté sur le vœu maintenu dans l'établissement concerné, il ne pourra pas suivre l'enseignement de spécialité rare demandé.**
- o Si l'avis est favorable : il saisit ou maintient le vœu.

Remarque : L'octroi de l'avis favorable ne garantit pas l'affectation. Les élèves de l'établissement et du secteur, restent prioritaires.

ATTENTION : Il appartient à l'établissement d'accueil d'estimer le nombre de candidats en interne pour ses enseignements de spécialité et par soustraction, les places restantes pour les élèves entrants.

- Pour une candidature en 2^{de} GT avec enseignement optionnel Création et culture design

Les dossiers (annexe 6 et bulletins) déposés dans PassRL doivent faire l'objet d'un **vœu spécifique de 2^{de} GT Création et culture design dans Affelnet Lycée** pour être valides. La candidature est examinée sur la base de critères de motivation et l'avis formulé dans PassRL (réservé ou favorable) se traduit en bonus appliqué au barème, mais il ne garantit pas l'affectation. Ce bonus est saisi par l'administration dans Affelnet Lycée.

- Pour une candidature en 2^{de} sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration (STHR)

Le dossier (annexe 7 et bulletins) déposé dans PassRL doit faire l'objet d'un **vœu spécifique de 2^{de} spécifique STHR pour être valide**. La candidature est examinée sur la base de critères de motivation et l'avis formulé dans PassRL (réservé ou favorable) se traduit en bonus appliqué au barème, mais il ne garantit pas l'affectation. Ce bonus est saisi par l'administration dans Affelnet Lycée.

- Pour une candidature en CAP Conducteur Routier de Marchandises option livraisons de proximité et/ou une candidature en 2^{de} pro Conducteur Routier de Marchandises :

Un seul dossier (annexe 8 et bulletins) par type de formation est instruit dans PassRL. Pour un élève candidat en CAP et en 2^{de} professionnelle **2 dossiers seront déposés** (un pour le CAP et un pour le ou les vœux de 2^{de} professionnelle). Dans Affelnet Lycée tous les vœux doivent faire l'objet d'une saisie. Les avis (réservé, favorable ou très favorable) formulés dans PassRL par l'établissement d'accueil seront reportés sur tous les vœux concernant la même formation. Ils se traduisent en bonus appliqués au barème, mais ils ne garantissent pas l'affectation.

- Pour une candidature en 2^{de} professionnelle métier de la transition numérique et énergétique - CIEL à Vénissieux

L'affectation en 2^{de} professionnelle métier de la transition numérique et énergétique au LP J. Brel à Vénissieux conduit au bac professionnel cybersécurité, informatique et réseaux. Le dossier (annexe 10 et bulletins) déposé **dans PassRL** doit faire l'objet d'un **vœu spécifique 2^{de} pro NTE – CIEL au LP J. Brel dans Affelnet lycée** pour être valide.

L'avis (réservé, favorable ou très favorable) est formulé dans PassRL par l'établissement d'accueil sur la base de l'étude du dossier (annexe 10), éventuellement d'un entretien, et se traduit en bonus appliqués au barème. Mais il ne garantit pas l'affectation.

- Pour une candidature en CAP Agent de sécurité et /ou une candidature en 2^{de} pro Métiers de la sécurité :

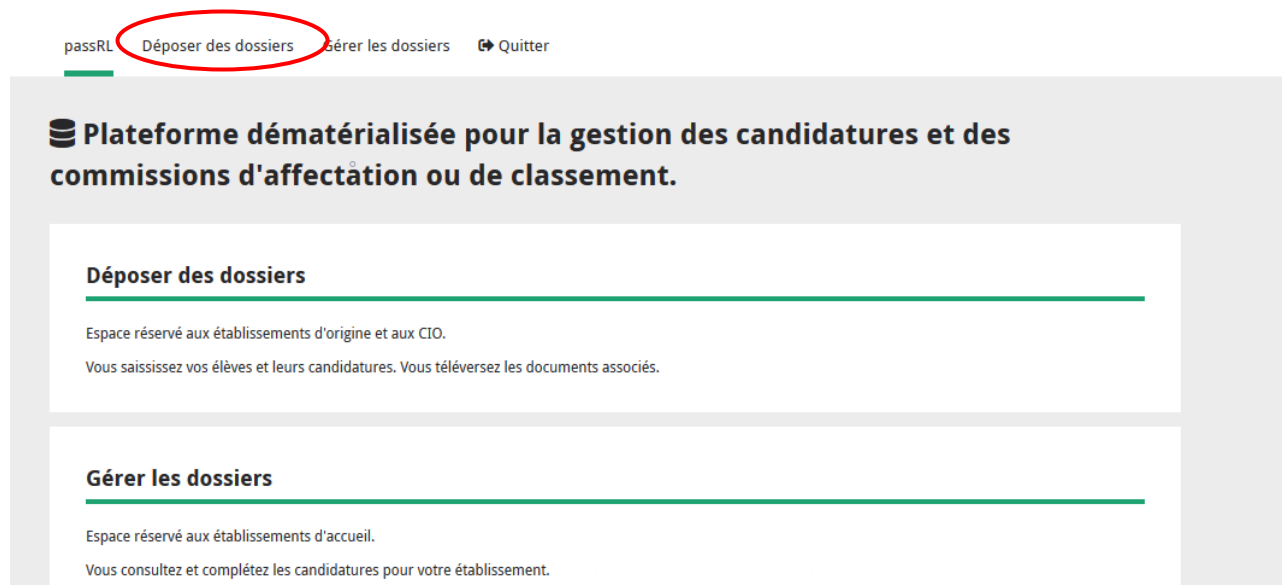
Un seul dossier (annexe 5 et bulletins) par type de formation est instruit dans PassRL. Pour un élève candidat en CAP et en 2^{de} professionnelle **2 dossiers seront déposés pour le même lycée**. Dans Affelnet Lycée tous les vœux doivent faire l'objet d'une saisie. Les avis (réservé, favorable ou très favorable) formulés dans PassRL par l'établissement d'accueil seront reportés sur tous les vœux concernant la même formation. Ils se traduisent en bonus appliqués au barème, mais ils ne garantissent pas l'affectation. Le recrutement nécessite fréquemment un entretien et la date limite de dépôt des dossiers est avancée **au 13 mai 2026**.

Guide d'utilisation de l'application PassRL

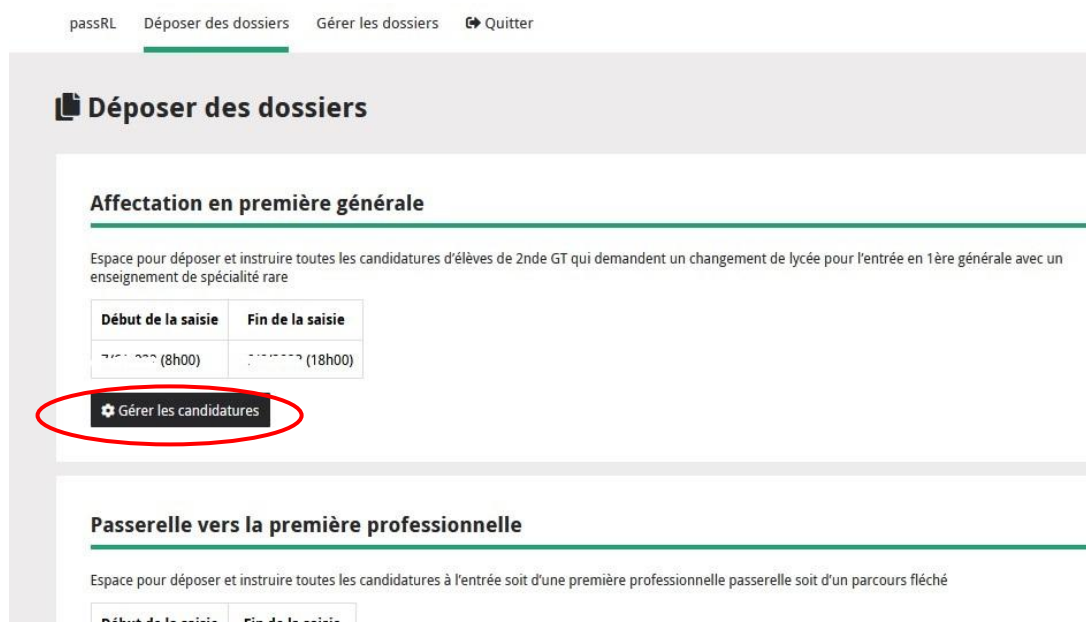
En tant qu'établissement d'origine ou CIO :

Pour déposer une candidature :

- **Etape 1 :** choisir « Déposer des dossiers »



- **Etape 2 :** choisir le type de candidature : dossier de candidature vers la 1^{re} générale, la 2^{de} GT avec l'option Création culture design ou un dossier passerelle vers la 1^{re} professionnelle.
- **Etape 3 :** Choisir « Gérer les candidatures »



- **Etape 4 :** « Ajouter une Candidature »

passRL Déposer des dossiers Gérer les dossiers Quitter

Candidatures vers la première générale

⚠ Vous devez apporter une réponse aux dossiers de candidature.

Filtrer les candidatures (extrait d'un élève ou d'un établissement) : **Filtrer**

Il n'y a aucune candidature à instruire.

+ Ajouter une candidature

- **Etape 5 :** « Ajouter un élève » :

passRL Déposer des dossiers Gérer les dossiers Quitter

[← Retour](#)

Nouvelle candidature vers la première générale

Chercher un-e élève déjà saisi-e : **Chercher** ou **ajouter un élève**

- **Etape 6 :** renseigner les informations concernant l'élève puis enregistrer :

Nouvel élève

INE : *
10 chiffres + 1 lettre ou 9 chiffres + 2 lettres (majuscule)

Nom : *
Caractères alphabétiques, trait d'union, espace et guillemet simple (majuscule)

Prénom : *
Caractères alphabétiques, trait d'union, espace et guillemet simple (majuscule)

Date de naissance : *
JJ/MM/AAAA

Sexe : *

Etablissement : *

Classe : *
Caractères alphabétiques, trait d'union, espace et guillemet simple (majuscule)

Enregistrer **Annuler**

- **Etape 7 :** choisir la section sur laquelle candidater (Formation et établissement), puis valider :

passRL Déposer des dossiers Gérer les dossiers Quitter

Retour

Nouvelle candidature vers la première générale

TEST BENJAMIN , né le 2005-01-01 , classe 3E

Choisir une section

Chercher une section : Filtrer page 1

Formation	Établissement	
PREMIERE GENERALE	LPO LYCEE DES METIERS SAINT-EXUPERY (0010006B)	✓ valider
PREMIERE GENERALE	LYCEE POLYVALENT INTERNATIONAL (0010072Y)	✓ valider
PREMIERE GENERALE	LPO LYCEE DES METIERS ARBEZ CARME (0011119L)	✓ valider
PREMIERE GENERALE	LYCEE POLYVALENT XAVIER BICHAT (0010032E)	✓ valider
PREMIERE GENERALE	LYCEE POLYVALENT PAUL PAINLEVE (0010034G)	✓ valider
PREMIERE GENERALE	LYCEE GENERAL LALANDE (0010013J)	✓ valider
PREMIERE GENERALE	LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE EDGAR QUINET (0010014K)	✓ valider
PREMIERE GENERALE	LYCEE POLYVALENT JOSEPH-MARIE CARRIAT (0010016M)	✓ valider
PREMIERE GENERALE	LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE DE LA PLAINE DE LAIN (0011194T)	✓ valider
PREMIERE GENERALE	LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE DU BUGEY (0010010F)	✓ valider
PREMIERE GENERALE	LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE DE LA COTIERE (0011326L)	✓ valider

- **Etape 8 :** téléverser le dossier de candidature au format PDF : « Cliquer ici pour téléverser le dossier ». Le dossier peut être constitué de plusieurs documents, mais toutes les pièces sont scannés **dans un unique document PDF**.
- **Etape 9 :** dans le cas où l'élève fait plusieurs demandes (sauf en 1^{re} G), revenir à l'étape 4 « ajouter une candidature », dans « chercher un-e élève déjà saisie-e » renseigner le nom puis cliquer sur « chercher » et enfin cliquer sur « inscrire » pour poursuivre à l'étape 7.

En tant qu'établissement d'accueil :

- **Etape 1 :** choisir « gérer mes dossiers »

passRL Déposer des dossiers **Gérer les dossiers** Quitter

Plateforme dématérialisée pour la gestion des candidatures et des commissions d'affectation ou de classement.

Déposer des dossiers

Espace réservé aux établissements d'origine et aux CIO.

Vous saisissez vos élèves et leurs candidatures. Vous téléversez les documents associés.

Gérer les dossiers

Espace réservé aux établissements d'accueil.

Vous consultez et complétez les candidatures pour votre établissement.

- **Etape 2 :** choisir le type de candidatures vous concernant : dossier de candidature vers la 1^{re} générale, la 2^{de} générale et technologique avec un enseignement optionnel création culture design, ou un dossier passerelle vers la 1^{re} professionnelle. Cliquez ensuite sur « Gérer les candidatures »

passRL Déposer des dossiers Gérer les dossiers Quitter

Gérer les dossiers

Affectation en première générale

Espace pour déposer et instruire toutes les candidatures d'élèves de 2nde GT qui demandent un changement de lycée pour l'entrée en 1ère générale avec un enseignement de spécialité rare

Début de la saisie	Fin de la saisie
2022-2023 (8h00)	2023-2024 (18h00)

Gérer les candidatures

Passerelle vers la première professionnelle

Espace pour déposer et instruire toutes les candidatures à l'entrée soit d'une première professionnelle passerelle soit d'un parcours fléché

Début de la saisie	Fin de la saisie
--------------------	------------------

Etape 3 : vous avez accès aux dossiers des candidats ayant postulé dans votre établissement. Vous devez émettre un avis sur chaque candidature.

- Cet avis permettra de départager les candidats lors du traitement par Affelnet Lycée.

Exemple d'une candidature à une 1^{re} générale, avec changement d'établissement pour suivre un ES Rare :

passRL Déposer des dossiers Gérer les dossiers Quitter

[Retour](#)

Candidature

 **LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE AMPERE (0690023A)**
PREMIERE GENERALE - ARTS PLASTIQUES

 Né le : [redacted]
Etablissement : [redacted]

Fiche candidat
[Télécharger le document](#)

⚠ Vous devez apporter une réponse ⚠

☐ Défavorable ☐ Favorable

Valider

Renseigner ici la décision de l'établissement d'accueil quant à la candidature

L'établissement d'accueil peut consulter l'ensemble des candidatures déposées et leur état d'avancement.

passRLDéposer des dossiersGérer les dossiersQuitter

Candidatures vers la première générale

⚠ Vous devez apporter une réponse aux dossiers de candidature.

Filtrer les candidatures (extrait d'un élève ou d'un établissement) :

Filtrer

Etablissement demandé	Formation demandée	Candidat	Sexe	Date de naissance	Etablissement	Document origine	Réponse accueil
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE AMPERE (0690023A)	PREMIERE GENERALE - ARTS PLASTIQUES					🟢 Disponible	🟢 Disponible
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE AMPERE (0690023A)	PREMIERE GENERALE - ARTS PLASTIQUES					🟢 Disponible	⚠ A renseigner
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE AMPERE (0690023A)	PREMIERE GENERALE - ARTS PLASTIQUES					🟢 Disponible	⚠ A renseigner
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE AMPERE (0690023A)	PREMIERE GENERALE - ARTS PLASTIQUES					🟢 Disponible	⚠ A renseigner